

FCP (Fonds Commun de Placement)  
de droit français

OPCVM relevant de la  
Directive 2009/65 CE

# OFI INVEST FRANCE EQUITY

## Rapport semestriel au 28 juin 2024

Commercialisateur : **OFI INVEST AM**  
Société de Gestion : **OFI INVEST AM**  
Dépositaire et Conservateur : **SOCIETE GENERALE**  
Gestion administrative et comptable : **SOCIETE GENERALE**  
Commissaire aux comptes : **Aplitec**

**Ofi invest Asset Management**

Siège social : 22 Rue Vernier – 75017 Paris  
Société Anonyme à Conseil d'Administration  
au capital de 71 957 490 € - RCS Paris 384 940 342



**ofi invest**  
Asset Management

## INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Informations relatives à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – Règlement SFTR

Le Fonds Ofi Invest France Equity n'a réalisé ni opération de financement sur titres, ni contrat d'échange sur rendement global au cours de la période.

## État du patrimoine

Éléments de l'état du patrimoine	Montant à l'arrêté périodique
Titres financiers éligibles mentionnés au 1° du I de l'article L. 214-20 du code monétaire et financier	158 517 577,65
Avoirs bancaires	38 436,99
Autres actifs détenus par l'OPC	2 219 419,77
Total des actifs détenus par l'OPC	160 775 434,41
Comptes financiers	-6 878 217,84
Instruments financiers et Dettes	-971 891,64
Total des passifs	-7 850 109,48
<b>Valeur nette d'inventaire</b>	<b>152 925 324,93</b>

## Evolution de l'actif net

	28/06/2024	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019
<b>ACTIF NET</b>						
en EUR	152 925 324,93	160 818 173,17	150 202 633,35	197 332 479,59	157 572 073,89	242 968 258,90
<b>Nombre de titres</b>						
Catégorie de parts R	13 236,2800	29 439,1700	36 083,1700	128 776,1200	115 265,7700	141 728,5200
Catégorie de parts I	20 410,0000	18 410,0000	59 000,0000	63 950,0000	63 950,0000	591 450,0000
Catégorie de parts N-D	1 080 146,9600	1 097 414,7700	1 118 446,7600	1 113 117,0700	1 192 144,2600	1 160 848,9500
Catégorie de parts RF	778,8400	978,8400	1 038,8400	1 282,8400	1 757,8400	2 207,6300
<b>Valeur liquidative unitaire</b>						
Catégorie de parts R en EUR	253,24	252,29	219,38	252,05	194,17	213,30
Catégorie de parts I en EUR	151,59	150,35	129,56	147,50	112,58	122,54
Catégorie de parts N-D en EUR	135,51	137,13	120,27	139,49	107,21	120,62
Catégorie de parts RF en EUR	129,57	128,57	110,91	126,39	96,70	105,37
<b>Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)</b>						
en EUR	-	-	-	-	-	-

## Evolution de l'actif net (suite)

	28/06/2024	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019
<b>Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)</b>						
Catégorie de parts N-D						
en EUR	-	3,63	3,52	3,38	1,99	3,60
Date de distribution	-	28/05/2024	23/05/2023	27/05/2022	28/05/2021	20/05/2020
<b>Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)</b>						
Catégorie de parts R en EUR	-	-	-	-	-	-
Catégorie de parts I en EUR	-	-	-	-	-	-
Catégorie de parts N-D en EUR	-	-	-	-	-	-
Catégorie de parts RF en EUR	-	-	-	-	-	-
<b>Capitalisation unitaire</b>						
Catégorie de parts R en EUR	-	2,38	2,44	2,04	-0,38	2,96
Catégorie de parts I en EUR	-	2,70	2,63	2,41	0,57	2,67
Catégorie de parts N-D en EUR	-	-	-	-	-0,52	-
Catégorie de parts RF en EUR	-	2,19	2,14	1,81	-2,10	2,20

## Portefeuille titres

Éléments du portefeuille titres	Pourcentage	
	Actif net	Total des actifs
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1 du code monétaire et financier	97,13	92,39
Actions	97,13	92,39
2CRSI SA	0,13	0,12
AFYREN	0,29	0,28
AIR LIQUIDE	3,16	3,01
AIRBUS BR BEARER SHS	2,47	2,35
APERAM	1,03	0,98
AXA SA	1,50	1,43
AYVENS	0,53	0,51
BNP PARIBAS	2,53	2,41
BUREAU VERITAS	1,27	1,21
CAPGEMINI SE	1,34	1,27
CARMAT	0,05	0,04
COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN SA	2,37	2,26

## Portefeuille titres (suite)

Eléments du portefeuille titres	Pourcentage	
	Actif net	Total des actifs
DANONE SA	2,15	2,04
ENGIE SA	1,83	1,74
ESSILOR LUXOTTICA SA	1,84	1,75
EXOSENS	0,31	0,30
GAZTRANSPORT ET TECHNIGAZ	1,43	1,36
GROUPE OKWIND	0,54	0,51
HAFFNER ENERGY SAS	0,07	0,07
HERMES INTERNATIONAL	3,50	3,33
HYDROGENE DE FRANCE	0,04	0,04
IMERYS SA	0,77	0,73
IPSEN	1,12	1,07
JCDECAUX SE	0,72	0,69
KALRAY	0,15	0,15
KAUFMAN & BROAD	0,25	0,24
KERING	0,89	0,84
LHYFE	0,35	0,34
LOREAL SA	3,49	3,32
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	7,00	6,66
MCPHY ENERGY	0,05	0,05
NANOBIOTIX	0,15	0,14
OSMOSUN	0,13	0,12
PLUXEE NV	0,69	0,65
PUBLICIS GROUPE	2,92	2,78
RENAULT SA	2,19	2,08
REXEL	0,32	0,30
SAFRAN	3,61	3,44
SANOFI	4,41	4,20
SCHNEIDER ELECTRIC SA	7,77	7,39
SEB SA	1,25	1,19
SOCIETE GENERALE SA	4,01	3,82
SODEXO	2,20	2,09
SOITEC SA	1,02	0,97
STELLANTIS NV	2,17	2,07
STMICROELECTRONICS NV	2,77	2,64
TECHNIP ENERGIES NV	0,96	0,91
TELEPERFORMANCE SE	1,35	1,28
THALES SA	1,47	1,39
TOTAL ENERGIES SE	8,97	8,53
UNIBAIL RODAMCO SE REITS	0,48	0,46
VALBIOTIS SAS	0,08	0,08
VEOLIA ENVIRONNEMENT	0,91	0,87
VINCI SA	2,73	2,60
WAGA ENERGY	0,50	0,48
WORLDLINE	0,89	0,85

## Portefeuille titres (suite)

Eléments du portefeuille titres	Pourcentage	
	Actif net	Total des actifs
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'organisme de placement collectif en valeurs mobilières	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les autres actifs : Il s'agit des actifs mentionnés au II de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier	6,52	6,21
OPC à capital variable	6,52	6,21
EHD	1,21	1,15
FONCIERE HABITAT ET HUMANISME	2,30	2,19
FRANCE ACTIVE INVEST CAT B	2,33	2,22
SCA FONCIERE TERRE DE LIENS	0,68	0,65
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-

## Indication des mouvements intervenus dans la composition du portefeuille titres, au cours de la période de référence

Eléments du portefeuille titres	Mouvements (en montant)	
	Acquisitions	Cessions
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1 du code monétaire et financier	33 187 940,25	44 904 984,03
Actions	33 187 940,25	44 904 984,03
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-

## Indication des mouvements intervenus dans la composition du portefeuille titres, au cours de la période de référence (suite)

Eléments du portefeuille titres	Mouvements (en montant)	
	Acquisitions	Cessions
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'organisme de placement collectif en valeurs mobilières	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les autres actifs : Il s'agit des actifs mentionnés au II de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier	131 778,86	131 811,29
OPC à capital variable	131 778,86	131 811,29